



Parents residence espagne dun enfants nè en france

Par **Choch**, le **08/05/2018** à **09:08**

Bonjour maitre

Moi et mon mari et ma grande fille en est rentrè en france par une carte de sejour espagnole de 5 ans donc safait 4 ans en est en france et jai accouchè une deuzieme fille qui a maintenant 18 mois mais elle a rien comme papier pour voyager au maroc avec nous ni papier francais ni espagnole malheureusement est ce que il ya une solution pour reglè sa situation???En avait demander deux fois le titre de sejour mais ils nous donnè toujours un recepisé sans autorisation de travail et aussi en avait retiré lobligation de quitter la teritoir deux fois grace a l'association simade a cergy

En fin mon mari il vien de travaillé declarè comme peintre diplomè au batiments et son patron lui donnè contrat cdi enfin

Et en a un rendezvous a la prefecture dargenteuil 95 le mois de septembre Mais je sais pas est ce que mon deuzieme bebe elle peut reglè avec nous auotomatiquement ou bien sa prend du temps et attendre jusqua quand elle fait ses 3 ans merci beaucoup maitre